



FLOREAL

Forêt Privée de LORraine Et ALSace

Juillet 2005 - N° 62



Voici votre FLOREAL de l'été, où vous retrouverez les rubriques habituelles.

La parole est donnée à des propriétaires et des techniciens forestiers : le Président Etienne de Ravinel, Roland de Pange évoquant sa collaboration avec notre regretté Gérard Armand, un nouvel administrateur Jean-Louis Husson et des participants au Fogefor.

Vous y trouverez également un long article sur la certification de la gestion durable sous le label PEFC.

En effet, nous souhaitons vous rappeler que la démarche de la certification passe par vous, propriétaires forestiers lecteurs.

Si vous ne l'avez déjà fait, dites-vous que tous les industriels qui y ont massivement répondu, attendent

vos bois. Il est grand temps de souscrire un engagement PEFC pour vos forêts.

Le marché en a besoin, car le succès de la certification et celui du PEFC font demander par tous nos acheteurs, des bois issus des forêts certifiées.

Rejoignez les autres propriétaires forestiers qui y ont adhéré pour la modique somme de 0,10 Euro par hectare et par an !

Vous permettrez ainsi à nos acheteurs de conserver leurs approvisionnements locaux et vous inciterez le grand public à consommer des produits en bois, sans craindre qu'ils ne viennent de forêts maltraitées. Les coordonnées des correspondants PEFC vous sont communiquées en page 3.

Bon été !

Guy Godard

SOMMAIRE

- ✓ Editop 1
- ✓ Economie : **Certification : bien, mais doit mieux faire**
L'offre de bois certifiés en France est insuffisantep 2-3
- ✓ Actualités : **Tout le monde à la maison**
La Maison de la Forêt d'Epinal regroupe l'ensemble des partenaires de la forêt privée vosgiennep 4-5
- ✓ Homme des bois : **Jean-Louis Husson**,
propriétaire vosgien et nouvel administrateur du CRPFp 5
- ✓ Technique : **La régénération Mitterrand par Roland de Pange**
La forêt parle-t-elle de l'homme, ou l'homme de la forêt ?p 6-7
- ✓ Arbre au vert : **Les grandes dévoreuses**
Des chenilles géométrides et processionnaires renouvellent leurs attaques en 2005p 8-9
- ✓ Au coin du bois : **Fogefor**
65 % de taux de participation, une expérience à poursuivre... et une belle réussitep 10-11
- ✓ Parole **Etienne de Ravinel**,
Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Vosgesp 11
- ✓ Les brèvesp 12



Economie

Certification : bien, mais doit mieux faire (propriétaire forestier, encore un effort !)

L'Alsace et la Lorraine sont les deux régions de France où les surfaces de forêts certifiées sont les plus élevées, grâce à l'abondance des forêts domaniales et communales. Mais globalement en France, l'offre de bois certifiés reste minoritaire, et certains industriels commencent à parler de pénurie. La forêt privée, handicapée par son morcellement, doit accélérer le mouvement.

18 % des surfaces de forêts privées de Lorraine et d'Alsace certifiées PEFC, ou 45 % pour les seules forêts de taille supérieure à 25 ha : c'est bien, mais il faut songer à passer à la vitesse supérieure !

Les grandes surfaces de bricolage, les fabricants de panneaux et de papier, et au moins au niveau lorrain, la plus grande part des scieurs et exploitants forestiers sont engagés dans le processus et réclament désormais du bois certifié. Et le marché est peu sentimental : celui qui ne pourra pas fournir aura perdu !

Au fait, c'est quoi la certification PEFC ?

C'est une marque garantissant au consommateur que le produit en bois qu'il achète est issu de "forêts gérées durablement" (si l'on est énarque) ou de forêts "gérées en bon père de famille" (si l'on est notaire), mais c'est en gros pareil.

De manière moins simplificatrice, le système PEFC est fondé sur les principes définis lors de la conférence d'Helsinki, mettant en avant la triple fonction économique, écologique et sociale des forêts.

Il y a les propriétaires sceptiques : "encore un machin de plus"
Il y a les attentistes : "j'adhérerais si cela marche"

Il y a les découragés : "ce n'est pas cela qui va faire monter le prix du bois"

Toutes ces attitudes sont fondées, mais ne «tiennent pas» au vu du contexte général :

- ✓ aider le consommateur à choisir le bois plutôt que le PVC, car il a compris qu'il s'agissait d'un matériau renouvelable -un écomatériau-,
- ✓ faire savoir que l'exploitation de bois ne se fait pas au détriment de la forêt,
- ✓ décourager des pratiques sylvicoles "déraisonnables" (oui cela arrive !),
- ✓ répondre à la demande du marché avant que celui-ci n'aille voir ailleurs, outre frontières, là où l'offre de bois certifié est abondante (par exemple, plus de 60 % de forêts allemandes sont certifiées).

Voilà de bonnes raisons qui montrent que les propriétaires forestiers ont un grand intérêt à la réussite de la certification..

Et puis, devant la modicité de l'adhésion, il y a plus de risque à ne pas adhérer... cela relève du Pari de Pascal !

Où en est-on ?

En Lorraine

- 933 propriétaires adhérents pour 49,30 % de la surface des forêts lorraines
- Forêts domaniales : 222.205 ha
- Forêts communales : 466 adhérents pour 355.253 ha, soit 41 % de la surface
- Forêts Privées : 466 adhérents également (match nul !) pour 18 % de la surface (45 % si l'on ne prend en compte que les seules forêts > 25 ha).
- 111 entreprises certifiées :
 - ✓ 99 scieurs et/ou exploitants-scieurs, soit plus des 2/3 des capacités des exploitants et des scieurs
 - ✓ 12 industriels
- Les E.T.F. (Entreprises de travaux forestiers) ont mis en place en janvier 2005 une charte professionnelle de qualité, reconnue par le PEFC Lorraine, signée d'ores et déjà par 58 entreprises.

En Alsace

- 433 propriétaires adhérents pour 71,20 % de la surface des forêts alsaciennes
- Forêts domaniales et indivises : 79.998 ha
- Forêts communales : 342 adhérents pour 128.227 ha, soit 81 % de la surface
- Forêts privées : 67 adhérents pour 14.528 ha, soit 19 % de la surface

- 17 entreprises certifiées :
 - ✓ 15 scieurs et exploitants
 - ✓ 2 industriels
- 82 E.T.F. ont signé la charte de qualité.

Et enfin, en France

- 3,8 millions d'ha de forêts certifiées, soit 25 % des forêts françaises
- 14.000 propriétaires adhérents et 700 entreprises disposant d'une chaîne de contrôle
- l'engagement de la Grande Distribution, par exemple :
 - ✓ le groupe Castorama "demande à ses fournisseurs que tous les produits bois soient certifiés d'ici à fin 2005"
 - ✓ le groupe Lapeyre "est le premier à avoir adopté une attitude ouverte à l'égard des différents systèmes de certification"
 - ✓ Point P "s'engage dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale incluant la gestion durable des forêts."
- L'Etat montre également l'exemple : la circulaire du 8 avril 2005 relative aux marchés publics, cadre un objectif d'utilisation de 50 % de produits certifiés en 2007 et 100 % en 2010.

1 Le propr
des associa
totalité de
possède dan
en Lorraine
ment les J
PEFC Alsa
effectuée di
de Forêts
Cosylval. M
l'adhésion e

2 Le coût
de 10 euros

3 Le propri
document c
Gestion ou
selon les ca
de gestion f
engagement
et/ou de la I

4 Il faut a
travaillant e
le cas des c
une charte
entrepreneu
être ainsi ar
planches ce
scierie, elle
une chaîne
bois.

5 Des visit
les adhére
engagement
mais c'est l'
le propriéta
possibles.

6 L'ALCF
avec 3 collé
et mouvem
ainsi que les
compte. Les
lieu, l'ONF,
sont engagé
avec des ob
dû obtenir t
selon les ca
par Bernard
l'ONF) et
(ancien D
F. Braun). E
Gipeb-Lor e

ion PEFC : d'emploi

riétaire forestier adhère à
tions régionales, pour la
la surface boisée qu'il
ns la région considérée :
e et Alsace, respective-
Associations ALCF et
ce. L'adhésion peut être
rectement, ou par le biais
et Bois de l'Est. ou
Mais dans tous les cas,
est individuelle.



it de l'adhésion est pour 5 ans
+ 0,10 Euro par hectare et par an.

riétaire s'engage également à avoir un
de gestion durable (Plan Simple de
Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles
s) et à suivre une «politique de qualité
forestière durable». Le contenu de ces
ts relève généralement du bon sens
Loi !

alors que les différents intervenants
n forêt adhèrent à la certification (dans
exploitants forestiers) ou aient signé
de qualité agréée (dans le cas des
rs de travaux). Le bois certifié pourra
né à la scierie, et il n'en sortira des
ertifiées que dans la mesure où la
-même adhérente à PEFC, possède
de contrôle, pour vérifier le flux des

es de terrain peuvent être faites avec
nts pour vérifier la validité des
t pris. Il s'agit certes d'un contrôle,
l'occasion d'un dialogue entre PEFC et
ire, pour définir les marges de progrès

et PEFC Alsace ont un statut associatif
ges : producteurs, utilisateurs, usagers
ents environnementaux, garantissant
s 3 fonctions de la forêt sont prises en
s organismes régionaux et, en premier
le CRPF, les organismes de gestion se
és dans une politique d'amélioration,
jectifs à 5 ans. L'ONF et le CRPF ont
une certification ISO 9000 ou 14001,
s. L'ALCF est présidée actuellement
Roman-Amat (Directeur Territorial de
le PEFC Alsace par Jean Maegey
irecteur Général de la Scierie
lles sont aidées par les interprofessions
et Fibois.

Ils ont dit...

...Luc PIERRE, Directeur de Meuse Menuiserie à ABAINVILLE (55)

"Nous sommes spécialisés dans la fabrication de portes en chêne massif. Nous considérons que la certification PEFC est un atout commercial, mais notre pourcentage d'achat en grumes de chêne PEFC est encore trop faible : il est primordial que les propriétaires forestiers soient également certifiés pour que nous puissions trouver la ressource..."

...Alain JACQUET, Directeur de Forêts et Bois de l'Est

"La Forêt Privée prend du retard en matière de bois certifiés. La demande est aujourd'hui exponentielle chez nos acheteurs, dans tous les débouchés, bois d'industrie comme bois d'oeuvre, et nous avons du mal à répondre à cette demande. Dans l'est de la France, avec la proximité de l'Allemagne, où le niveau de certification est important, et la forte présence de forêts publiques, le risque serait de perdre des parts de marché pour la forêt privée..."

...Jean-Olivier ROUSSET, Directeur Général des Papeteries Clairefontaine

"L'adhésion à PEFC permet de garantir que de la forêt au cahier d'écolier, toutes les étapes respectent les engagements de la gestion durable. Nous nous devons d'obtenir cette certification : notre chaîne de contrôle est désormais opérationnelle dans nos usines d'Etival".

...Jacques GENY, propriétaire forestier

"Je suis adhérent à PEFC, et je ne le regrette pas. Lors d'une exploitation, tous les intervenants doivent respecter un cahier des charges ou une charte de qualité. Si par exemple, le chemin est défoncé, il y a obligation de le remettre en état... c'est ce caractère qualitatif qui m'intéresse. Quant à la vente des bois, elle ne peut être, au moins en ce moment, que confortée."

...Marc AMMELS, responsable Approvisionnement du secteur Lorraine de l'Usine de Pâtes et Papier CELLARDENNES à Harnoncourt

"Nos clients nous réclament des produits d'origine certifiée, et nous axons désormais la priorité de nos achats bois dans ce sens. Nous nous sommes fixés comme objectif de passer cette année dans notre approvisionnement de 42 % de bois certifiés à 50 %. Nous avons demandé à tous nos fournisseurs de participer à la certification".

Pour tout renseignement :

ALCF : André Scheer/Aurélien Haaz 03.83.37.54.64
PEFC : Sacha Jung 03.88.19.17.19
CRPF : Philippe Laden/Marie-Carmen Paulin 03.87.31.67.72

Philippe Laden - CRPF





Actualités

Tout le monde à la maison !

C'était un grand projet... C'est devenu une belle réalité. Une réalité faite de bois, de verre, et de béton. La maison de la forêt d'Epinal regroupe, depuis ce printemps, l'ensemble des partenaires de la forêt privée vosgienne. 2 étages, 30 bureaux, 800 m² pour abriter Forêts et Bois de l'Est, Groupe For'Est, le CRPF et le Syndicat 88.

Une maison à côté de la chambre

En 96, la chambre d'agriculture d'Epinal, forte du soutien des forestiers, s'est portée acquéreur de terrains voisins. Son but : construire une chaufferie au bois et la "maison de la forêt". Ce pôle forestier devenait nécessaire pour héberger et rassembler le personnel sans cesse croissant des structures de la forêt privée. Il était aussi important de pouvoir accueillir les propriétaires dans un même lieu. Le premier projet s'est concrétisé fin 2002, le second vient de l'être.

Le partenariat comme pilier

"En tant que vice-président du CRPF, membre de droit de la Chambre, président de Groupe For'Est, Arnould de Lesseux s'est beaucoup impliqué dans le projet et son financement. Sa connaissance du milieu forestier vosgien en a fait l'initiateur et l'interlocuteur principal" nous explique Eric Meurin, qui s'est lui-même énormément investi. *"Cette démarche a été notamment guidée par le fait qu'un guichet unique rassemblant les divers interlocuteurs, ne pouvait être qu'un plus en matière d'efficacité et de service rendu au propriétaire"*.

Un comité de pilotage, composé des différents partenaires, a lancé les appels d'offres et étudié plus de 10 projets.

A Epinal, le bois est capital

Le Cabinet Grémillet a été choisi pour construire cette maison, avec pour bon de commande "en faire une vitrine du matériau bois". Et du bois il y en a, du sol au plafond ! Les essences présentes en Lorraine ont majoritairement été utilisées. Du chêne pour les parquets (fournis par la société Chênes de l'Est) et les menuiseries extérieures, du frêne dans les menuiseries intérieures, du sapin-épicéa pour l'ossature, du bouleau dans les parements

intérieurs, du hêtre dans les escaliers, du mélèze et divers feuillus dans les agencements... Et enfin, remplaçant les colonnes du péristyle des temples grecs et, entourant le bâtiment sur 2 côtés, des poteaux de bois ronds résineux qui symbolisent la forêt. Sans oublier le toit "végétalisé" qui a été préféré à un système de climatisation et le chauffage au bois assuré par la chaufferie voisine.

La provenance des espèces

L'investissement est important : un million d'euros, financé par les actionnaires de la SCI et par des subventions. La SCI (qui ne porte pas d'emprunt) regroupe FBE (49,8 %), la Chambre (27,52 %), le CRPF (18,35 %) et Groupe For'Est (5,05 %), chacun étant actionnaire au prorata des m² occupés. Les subventions viennent de la Région Lorraine (150.000 €) pour promouvoir l'utilisation du bois dans la construction et du Conseil Général 88 (130.000 €), dans ce même esprit et dans le cadre de la "charte bois".

Malheureusement les subventions de l'Etat par le FEDER ne sont pas présentes : le fonds était vide lorsque sa participation a été demandée !

Ils sont venus, ils sont tous là

Ils sont une quarantaine à avoir investi ces locaux neufs, satisfaits de cette "réunion" et de cette proximité. Pour paraphraser une pub connue "ce sont ceux qui y vivent le plus qui en parlent le mieux" : parole aux habitants...

Catherine Négrignat, CRPF :

Nous sommes 5 permanents du CRPF, plus les «passagers», et il me semble que pour la 1^{ère} fois l'entité "CRPF Vosges" existe. 3 d'entre nous étaient à Saint-Dié. Epinal est plus central, plus pratique pour circuler. Je m'occupe du schéma de dessertes et des dossiers de subvention. Dans ce nouvel endroit, nos partenaires sont à deux pas : quel gain de temps ! Pour monter des dossiers, la proximité est bien plus productive que le téléphone.

Quant à la maison elle-même, elle est indubitablement originale, elle fait parler d'elle. Mais qui se plaindrait qu'on parle du bois ?



Photos : Marie-Françoise Grillot

Cédric Ostailier, FBE

Je fais de la cartographie, j'ai besoin de place, car je travaille sur de grands plans. Avant, nous étions entassés à la Chambre. Ici, FBE occupe tout le 1^{er} étage : 200 m², 14 bureaux, pour une vingtaine de personnes. Je me sens bien ici avec les autres collègues et qui plus est, dans un contexte architectural qui n'est pas habituel.

Etienne de Ravinel et Jacques de Romémont, Syndicat 88

C'est grâce à Arnould de Lesseux et Eric Meurin que nous sommes ici : Groupe For'Est nous loue un bureau. Il nous a semblé important de rejoindre le pôle forestier. Nous sommes plusieurs administrateurs à tenir la permanence du jeudi. La proximité est bénéfique : si un propriétaire n'a pas frappé à la bonne porte, il n'a pas besoin de retraverser la ville pour trouver le bon interlocuteur. Ce regroupement doit déboucher sur une meilleure coordination de l'action au bénéfice du propriétaire.

Marie-Françoise Grillot - CRPF

Merci à Eric et Alain pour leur collaboration, à Catherine, Hélène, Cyril, Cédric, Jérôme, Sylvain, Patrice, Laure et Nicolas et au Syndicat des Vosges pour leur accueil...





Homme des bois

Jean-Louis Husson, nouvel administrateur vosgien au CRPF Plusieurs forêts au générique...

Son regard est bleu. Bleu comme la ligne bleue des Vosges, le département qu'il représente au CRPF. Jean-Louis Husson, directeur commercial dans l'industrie pharmaceutique, se décrit lui-même comme "hyperactif et impatient". Il reconnaît cependant que "la forêt lui a appris l'humilité". Ce vosgien de 54 ans, petit-fils d'agriculteur, fils d'instituteur, ne cesse d'agrandir ses forêts dont il est, dit-il, le "premier ouvrier". Confronté tout à la fois aux problèmes de la chasse, du foncier et de l'environnement, nul doute qu'il a à cœur la défense des intérêts forestiers...

Responsable régional pour Sanofi-Aventis, votre activité professionnelle est très prenante. Comment "trouvez-vous le temps d'avoir le temps" d'aller en forêt ?

Je me déplace jusqu'en Bourgogne et en couronne parisienne pour "visiter" les 13 délégués médicaux du grand quart nord-est. Sanofi-Aventis est un géant de l'industrie pharmaceutique et je travaille sur un marché en pleine expansion, celui du médicament "générique". Ce travail me prend beaucoup de temps, mais je suis un "hyperactif". Je vais en forêt 3 soirs dans la semaine et le week-end, la forêt devient une "affaire familiale". Mes 3 filles ont commencé à planter des arbres quand elles étaient toutes petites... L'une d'elles, Mathilde, a une forêt de 30 ha et a suivi le récent Fogefor.

Vos 150 ha ne viennent pas d'un patrimoine familial, vous les avez vous-même achetés. Qu'est-ce qui a guidé ce "retour à la nature" ?

Je rêvais de devenir agriculteur. Je n'ai pas réalisé mon rêve. J'ai fait beaucoup mieux, j'ai épousé la petite-fille d'un agriculteur. Mon épouse possède une exploitation de 40 ha avec 500 moutons.



Photo : Marie-Françoise Grillot

C'est en chassant avec mon beau-père que je suis devenu forestier. Le fait de prendre des parts de chasse ne me convenait plus, je voulais une chasse personnelle. J'ai acheté ma 1^{ère} "petite" forêt il y a 15 ans : 5 ha de résineux à Hadigny, près de Rambervillers.

Vous avez ensuite continué en achetant toujours plus ...

Je suis ensuite devenu propriétaire de 20 ha, à côté du berceau familial, à Villoncourt. Une forêt de feuillus qui avait été rasée en 14. C'est un TSF de 70 ans avec de nombreuses éclaircies à faire.

En 95, un montage en GF familial a permis l'achat d'une forêt voisine : 90 ha à Padoux. Elle est peuplée à 80 % de résineux, je termine tout juste le nettoyage des chablis de 99. Je favorise la régénération de chêne et d'aulne dans les endroits mouilleux ; ailleurs, je plante de l'épicéa.

La 4^{ème} forêt -20 ha de chêne et 10 ha en douglas- se trouve à Monthureux, le sol y est plus riche.

Avec ces 4 forêts, vous êtes touché par de nombreuses problématiques forestières : chasse, foncier, environnement, ...

Au CRPF, je travaillerai plus précisément sur ces pôles d'intérêt, non seulement parce qu'ils me touchent mais aussi et surtout parce qu'ils touchent la majorité.

La chasse est un vrai problème, même si je dois reconnaître que faire la part des choses

n'est pas toujours facile. En tant que chasseur, je n'ai pas une vision exterminatrice du gibier. La forêt perdrait une partie de son âme s'il n'y avait plus le gibier. En tant que forestier, je connais et reconnais les dégâts faits aux peuplements. Une bonne régulation des populations est nécessaire à un bon équilibre sylvo-cynégétique.

Le foncier est un challenge crucial : les 93280 ha de forêts privées vosgiennes appartiennent à près de 75000 propriétaires. Cet extrême morcellement est un handicap et la nécessité du regroupement foncier, une évidence.

Pour l'environnement, actuellement c'est un peu plus personnel : je viens d'apprendre qu'il est en projet d'installer, dans la ferme qui jouxte ma forêt de 90 ha, une décharge destinée à recevoir 60000 tonnes de détritux par an !!! Je crois que je préférerais voir cette forêt classée en Natura 2000 plutôt que devenir une "poubelle" ...

Vous entrez au Crpf mais vous étiez déjà dans les structures forestières ?

Je suis vice-président de l'A.F. de Rambervillers et administrateur du Syndicat Forestier 88. C'est Etienne de Ravinel qui m'a proposé d'être le suppléant d'Arnould de Lesseux au CRPF. Je succède à Mme Hérouart qui n'a pas souhaité se représenter. Je ne viens pas pour "prendre du galon" mais pour être à l'écoute des vrais problèmes et pouvoir transmettre les informations que je recueille.

Comment voyez-vous l'avenir des forêts ?

Le parcours du forestier passe par la gestion durable. On a besoin des forêts pour le carbone. Le réchauffement de la planète n'est pas une utopie, c'est un réel problème qui doit être pris au sérieux dès maintenant car il aura une incidence sur la sylviculture, sur le devenir de nos arbres. Le forestier doit avoir une intuition de l'avenir ; il doit être un visionnaire...

La forêt n'est-elle pas une question de temps ?

Interview réalisée par
Marie-Françoise Grillot - CRPF

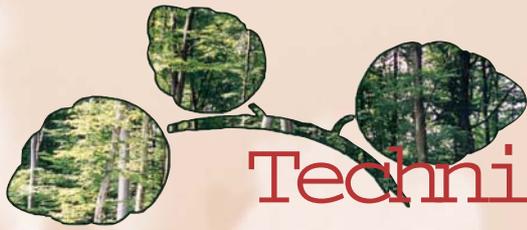
Première impression ... De l'extérieur, c'est un parallélépipède de bois et de verre entouré, sur 2 côtés, de poteaux de bois écorcé, de circonférences inégales et espacés de façon irrégulière. Passé le sas d'entrée, un hall de beau volume vous accueille. 2 couloirs en "U" desservent les bureaux du CRPF, de Groupe For'Est et du Syndicat. On accède à l'étage "F&BE" par une volée d'escaliers "béton/bois". On ne peut s'empêcher de trouver curieuse cette union : la douceur blonde des "baquettes" de hêtre qui bordent les marches s'étoile au contact des marches de béton foncé. Les bureaux sont agréables, avec des placards intégrés en MDF et ce côté ouvert vers l'extérieur donné par la présence systématique d'une porte-fenêtre. Les huisseries, certains revêtements muraux et parquets sont en bois de différentes essences : il en ressort un camaïeu chaleureux qui se décline du beige rosé au brun foncé.

Les parties communes sont bordées de placards fermés par des portes coulissantes en polycarbonate. Sérigraphiées de taches vert acidulé symbolisant des feuilles, elles sont sensées diffuser une lumière artificielle...

Et là, nous touchons sans aucun doute un point sensible : la lumière, il faut la chercher... On se croirait dans un vrai sous-bois !

A l'étage, 2 éléments à ne pas manquer : le plafond fait de planches assemblées verticalement et une baie vitrée qui ouvre sur une partie du toit "végétalisé", où des plantes grasses prolifèrent sur une fine couche de substrat...

Et le plus important, ...partout, des forestiers qui s'appellent, s'interpellent et travaillent ensemble...



Technique

À Gérard Armand...

La régénération Mitterrand

Roland de Pange, bien connu de nous tous, administrateur au CRPF pendant plus de 2 septennats (!), 18 ans..., nous raconte avec l'élan du coeur l'histoire de la glandée de 1981 dans sa forêt de la Bouclière, au château de Pange, en Moselle. En écho à ce témoignage, on écoute le dialogue incessant du sylviculteur et de la nature...



Photo : Marie-Françoise Grilloit

Le second événement historique de 1981 fut une glandée de chêne exceptionnelle dans «les bois de Pange». J'étais retourné sur la terre de mes ancêtres quatre ans auparavant avec ma famille et je découvrais «les bois de Pange» tout en suivant les formations des «Jeunes Sylviculteurs de l'Est» depuis 1979.

L'euphorie

«La glandée du siècle» nous a saisis par surprise, mes amis techniciens Gilbert Vallageas, Richard Petit et moi. Nous avons bouleversé le plan simple de gestion en cours de rédaction et foncé sur la voie de l'accompagnement d'une régénération. Un seul mot d'ordre «let the sun shine in» ! En français : ouvrir pour laisser le soleil pénétrer et éclairer les taches de semis.

Concrètement, il s'agissait d'ouvrir le peuplement sur une surface assez importante, de l'ordre de 30 hectares.



L'opération nécessite tout de même un minimum d'organisation :

- plan d'abattage d'une partie des semenciers, effectué par nos soins ;
- plan d'abattage du taillis de charme, réalisé par des particuliers répartis en équipes de « bûcherons du dimanche ».

J'avais décidé de créer une entreprise de travaux forestiers avec l'achat de lourds matériels et l'embauche de quatre bûcherons. Le double but était de travailler en régie à Pange et sur prestation dans les forêts privées lorraines qui feraient appel à nous.

C'était l'euphorie 1982-1983, les glandées redoublaient, nous étions partout à la fois. On abattait, on débardait, on dégageait les semis, à Pange et partout en Lorraine.

La mauvaise conscience

Le commencement est toujours superbe ! Mais, comme le Président Mitterrand et son gouvernement à cette époque, j'ai commencé à douter, à regarder autour de moi. Les grumes à terre étaient les fiers chênes séculaires de mes grands-pères et nous continuions à en marteler d'autres tout aussi beaux, si soigneusement élevés jadis... Je culpabilisais : j'arrachais les témoins de la mémoire familiale, j'effaçais les anecdotes ancestrales attachées à tel ou tel puissant chêne. La mauvaise conscience augmentait et j'interrogeais du regard notre nouveau technicien Philippe Morgenroth, qui me rendait un regard inquiet. «Le septennat Mitterrand change de cap» annonçaient sans cesse les médias et j'avais la tentation énorme d'en faire autant.

Nous tenons bon

Un jour, en 1985, Gérard Armand déclare à mon ami, Didier Daclin, et à moi : «Vous êtes au milieu du Gué, vous êtes obligés d'avancer, sinon vous perdez "tout"».



Photo : Marie-Françoise Grilloit

Je vois encore son regard. «Continuez d'abattre pour faire rentrer régulièrement la lumière sur les jeunes semis, maintenant en taches innombrables...». C'est décidé, nous franchissons le Rubicon.

1987-1988-1989 : les ennemis attaquent ; d'abord l'oïdium se répand sur les petites feuilles, en taches blanches. La parade est chimique avec mes soldats courageux, André Pidolle et André Damant, d'abord à dos d'homme puis au canon chimique dont je suis l'artilleur. L'assaillant est repoussé. Vient alors la ronce, gigantesque ; nous l'affrontons aux croissants, comme les paysans lorrains, les Suédois, à la guerre de Trente ans, au XVIIe siècle. Là encore, nous tenons bon.

1990-1991-1992 sonnent le répit et nous goûtons au repos du guerrier, pensant tout danger écarté... Soudain l'horreur ! Du chèvrefeuille comme s'il en pleuvait, il rampe et se répand à vue d'oeil, comme dans une bande dessinée. Je consulte tous azimuts : le CRPF, les syndicats, les groupements : tous ont une solution... mais jamais la même. La forêt c'est comme la mer, les hommes en parlent mais n'y comprennent rien. Je choisis le système que je connais le mieux : ne rien faire ! Trop souvent l'homme néglige cette solution qui s'avère à terme d'une redoutable efficacité. À la fin de l'été 1992, le chèvrefeuille s'était retiré tout seul. Comme à Valmy l'ennemi avait disparu, j'étais le Danton de la forêt privée !

1996-1997-1998 : les baliveaux nouveaux forment un océan, ils couvrent près de trente hectares, en millions de tiges de 4 à 8 mètres définitivement vainqueurs. Il reste une dernière opération, la plus délicate parce que subjective, le dépressage. Gérard Armand crée une station modèle pour nous y référer, mais ni Cédric Belliot, le nouveau technicien, ni moi n'aimons «sélectionner» une tige comme une perle dans une couronne.

Jusqu'où accompagner la nature en choisissant un baliveau pour l'avenir. Gérard le savait, mais nous ?

Décembre 1999, «les trois furieuses». La France est balayée par une tempête essuie-glace jamais vécue depuis trois siècles. Comme tous les forestiers, je hante mes bois, la tempête en couloirs nous a presque épargnés. Pourtant, je remarque une diagonale d'arbres couchés ouest-est. En la remontant, j'arrive à la régénération qui se trouve plein ouest, en bordure de massif. Et là je réalise...

Les signaux de la nature

La fin d'un millénaire, l'arrivée d'un siècle nouveau, est l'occasion de méditer... Si mes scrupules avaient pris le dessus, si j'avais renoncé à jouer le jeu de la nature, l'ouragan à 200 km/h aurait frappé les parcelles ouest des bois avec des arbres à terme (20 ans de plus), fragilisés et vieillissés. La «bouclière» aux chênes séculaires serait devenue en quelques heures un amas de troncs et de houppiers arrachés, jetés les uns sur les autres, en tas monstrueux. Comme malheureusement dans tant de forêts françaises !

Quant aux glands de la régénération, ils seraient depuis quinze ans pourris, enterrés, asphyxiés...

La nature nous adresse des signaux pour nos cheminements intellectuels, nous avons toujours tort de ne pas oser, de reculer, de renoncer. Personne ne pouvait penser l'inimaginable et pourtant il s'est produit. Nos calculs, nos scrupules sont balayés par le vent du temps. Partout la régénération naturelle est aujourd'hui soutenue, incitée, reconnue publiquement depuis cette catastrophe.

En rentrant des bois, au château de Pange, le 31 décembre 1999, je comprenais ce qu'il faut développer, comme nous le faisons ici : le devoir de mémoire, l'histoire et le souvenir de ceux qui ont disparu, tout ceci doit s'effacer où commence la création, la construction et l'imagination de l'avenir, en forêt... mais aussi pour tout ce qui constitue les pensées et les actes de nos vies. Car, comme l'écrivait Monsieur Peltreau-Villeneuve, en conclusion d'un rapport moral de l'Institut pour le développement forestier : «Élever et comprendre les arbres n'a de sens que si l'on y découvre derrière, l'homme».

Roland de Pange



Photo : Marie-Françoise Grilloit



Arbre au vert

Les grandes dévoreuses

En 2005, les défoliateurs sont LE problème phytosanitaire des forêts de feuillus du Quart Nord-Est. Sous ce nom assassin se cachent des lépidoptères qui passent par plusieurs stades de chenille avant de devenir papillon. Pour grandir et se transformer, les chenilles dévorent les feuilles des arbres, et compromettent ainsi la croissance de l'année.

La population de ces chenilles présente, de manière cyclique, des pullulations qui peuvent se prolonger pendant 2 ou 3 ans. Les peuplements forestiers ne subissent pas de dégâts importants la première année car ils ont un certain niveau de réactivité. Les chenilles ne restent pas forcément sur place plusieurs années successives, elles se servent de leur légèreté et de leurs fils de soie pour se déplacer. Mais un peuplement touché deux à trois fois de suite peut présenter des signes d'affaiblissement, qui seront plus marqués si viennent s'y ajouter d'autres événements extrêmes.

On comprend vite combien il est important de suivre l'état de santé de ses peuplements forestiers. En effet, nos forêts ont été soumises à une succession de conditions difficiles : tempête de 1999, sécheresse/canicule de 2003, et maintenant des phénomènes de défoliations...

Les chenilles les plus nombreuses cette année sont les géométrides. Elles ont agi durant le mois de mai. La processionnaire du chêne ou le bombyx disparaissent agissent, quant à elles, plus tardivement, en juin.

Les géométrides sont facilement reconnaissables à leur démarche : la disposition de leurs pattes aux extrémités antérieures et postérieures les contraint à replier leur corps en forme d'oméga pour avancer.

Les dégâts qu'elles ont causés ont commencé à apparaître sur les premiers ligneux qui ont débourré, les charmes. Au cours du mois de mai, ce sont les chênes qui ont payé le plus lourd tribut. Fin mai, les chenilles ont atteint leur stade de maturation, elles redescendent alors du houppier vers le sol pour le stade de nymphose qui dure dans la litière jusque fin octobre. Le stade papillon sort alors de la litière.

Au stade papillon, les femelles sont, selon les espèces, soit sans ailes soit avec de petites ailes inutilisables. Elles remontent alors le long du tronc des arbres vers le houppier. En haut de l'arbre, elles sont fécondées par les mâles, puis pondent leurs oeufs le long de fines branches. Au printemps suivant, les oeufs éclosent, les chenilles sortent et se dirigent vers les bourgeons et le cycle peut recommencer...

La connaissance de ce cycle a permis au Département de la Santé des Forêts d'établir un système de mesure pour suivre l'évolution de la population de géométrides. Les résultats de 2004/2005 sur le quart Nord Est nous permettaient de penser que les défoliations du printemps 2005 pouvaient être importantes. L'ensemble des services gestionnaires forestiers ont été prévenus par l'échelon Nord-Est du DSF en début d'année. L'objectif de la diffusion de ce type d'information est de permettre aux gestionnaires d'avoir l'ensemble des éléments en main pour prendre, de manière optimale, les décisions de gestion.

Et quelles sont-elles ? Cette première année de défoliation est spectaculaire, mais pas catastrophique ! Sur les zones identifiées comme sensibles en raison de leur état sanitaire, ou de leur histoire, un traitement biologique au *Bacillus thuringiensis* est envisageable au printemps 2006.

Mais les traitements aériens sont limités par un arrêté interministériel de mars 2004. Il reste au gestionnaire la possibilité de suivre, dans le temps, l'impact des défoliateurs, de choisir les parcelles à marteler durant l'hiver selon l'état sanitaire des peuplements, et de retenir des essences bien adaptées à la station lorsqu'il plante !

N'oubliez pas que la plupart des techniciens du CRPF sont correspondants-observateurs du DSF. Ils vous aideront.

Anne DERYCKE
Département Santé
des Forêts

La processionnaire de Meurthe-et-Moselle

2004 dans le "lunévillois", fut une "grosse année" concernant les chenilles urticantes (2005, après traitement, les résultats sont plus que satisfaisants. En effet, le passage par hélicoptère effectué en mai 2004 a porté sur fruits puisque, début 2005, on note une réelle baisse des populations pour la zone traitée (Vitrimont, Bionville, Damelevières).

Cependant, le problème s'est déplacé vers le sud. On note une très nette augmentation sur les secteurs de Xermaménil, Méhoncourt, Lamath, Franconville. Près de 900 ha de P (10) sont d'ailleurs concernés.

Si la forêt publique a traité pour cette nouvelle année 2005, il n'en est rien pour la forêt privée. Pour mémoire, le traitement pouvait être à hauteur de 70 à 80 % (état + conseil général) soit un coût d'environ 15 à 20 €/ha (aide déduite).

Si dans le massif de Vitrimont certains propriétaires ont joué le jeu, cette volonté ne s'est pas traduite dans le massif de Xermaménil.

Pour conclure, les spécialistes nous précisent que le traitement par hélicoptère ne présage en rien du développement de la population de l'année suivante. Seules les conditions climatiques -et notamment les gelées tardives de printemps- donnent des résultats très significatifs sur la baisse des chenilles. Enfin, nous vous rappelons que le traitement (déjà effectué pour 2005) n'est en rien obligatoire et qu'il reste à la seule décision du propriétaire (même si les subventions couvrent 80 % des dépenses).

Jean-François F...



Défoliation sur le département de la Meuse

En ce printemps, les défoliations dues aux géométrides importantes dans les zones du Barrois, de la Champagne Humide, de l'Argonne et des Côtes et des Vosges de Meuse. Les chênes, charmes, érables sont,

dans l'ensemble, plus attaqués qu'en 2004. Le hêtre est même parfois un peu touché. Dans ces régions, on observe également des dégâts de tordeuses.

La Woëvre est par contre moins concernée par ces défoliateurs. On observe même une diminution des attaques d'Ouest en Est : les gelées tardives ont peut-être freiné le développement des bourgeons ; les chenilles ne pouvaient ainsi plus s'alimenter et ont disparu.

Les chenilles processionnaires ne semblent pas encore être présentes sur le département.

Jacques Laplanche - CRPF

Elles sont aussi passées par le Haut-Rhin

Comme dans la plupart des départements du Nord-Est, le Haut-Rhin n'a pas été épargné par une nouvelle invasion de chenilles défoliatrices. Il est encore difficile d'apprécier l'impact de cette seconde année consécutive d'attaque. Une chose est sûre, il ne faudrait pas que ces invasions se multiplient faute de quoi les dépérissements d'arbres (chêne, plantation récente) vont «foisonner dans les vallées». En effet, les dégâts se concentrent surtout à basse altitude, en plaine notamment (de Wolfganzen à Guewenheim en passant par la forêt de la Hardt...).

L'état défeuillé s'estompe un peu plus à l'étage collinéen et devient anecdotique en montagne vosgienne. Globalement, les arbres ont

plutôt bien réagi avec la production d'une seconde pousse courant mai.

Le chêne et le charme sont les essences les plus appréciées et donc les plus touchées.

Le hêtre n'est pas épargné surtout aux stades semis, fourrés et gaulis. Il semble en revanche moins sinistré à l'âge adulte.

Les îlots de défoliateurs secondaires comme le bombyx disparate ont semblé être moins denses et laisser un peu de répit à la production végétale. Si les perspectives de la chanson «l'été sera chaud, l'été sera chaud» se confirment, nos peuplements devraient une fois encore souffrir.

Thierry Bouchheid - CRPF

Défoliateurs dans les Vosges

Les Vosges ne sont manifestement pas épargnées par les défoliations de géométrides. Les dégâts sont nombreux, mais surtout sur le pin sylvestre.

La larve de Lophyre roux sur pins sylvestre et laricio sont constatées.

Christian Courrivault - CRPF



Les géométrides dans le Bas-Rhin

Chématobie, hibernie et quelques autres géométrides ont arpenté les forêts alsaciennes ce printemps. Les dégâts ont commencé vers mi-avril et ont cessé au 15 mai sur quasiment tout le département, sauf dans la partie montagneuse.

Les défoliations sont localement totales comme, par exemple, dans le Kochersberg où les haies et les petits bois de robinier n'avaient plus une seule feuille ni un bourgeon floral. Quelques forêts des collines sous-vosgiennes Est ont beaucoup souffert aussi, par exemple à Scherwiller, ce sont des peuplements de chêne qui ont été dévastés.

A Friesenheim, et Stotzheim dans le Ried, quelques gros foyers ont été constatés. Le chêne, mais aussi le charme, le merisier et le peuplier ont été totalement défeuillés. A Stotzheim, aux géométrides se sont jointes quelques populations de processionnaires du chêne. L'Alsace Bossue aussi a été localement très touchée : Wolfskirchen Diedendorf, avec là aussi des populations de processionnaires du chêne. L'Office National des Forêts a pratiqué un traitement aérien au Bacillus thuringiensis, sur la forêt domaniale de Sarre-Union et les forêts communales voisines.

Certains secteurs comme la plaine rhénane en sont à la deuxième année de pullulation.

En plaine rhénane badoise, la protection civile a dû intervenir sur quelques gros foyers de processionnaires du chêne, afin de protéger les habitants.

Le chêne pédonculé en plaine, déjà dépérissant, sortira de cette attaque un peu plus affaibli. Et cet hiver, les chênes secs seront nombreux à devoir être coupés.

Jean Braud - CRPF



La Moselle sous surveillance

Dès 2004, le traitement de la processionnaire du Chêne au Bacille de Thuringe a été réalisé sur 8.000 hectares, dans un croissant allant de Moussey à Mittersheim, comprenant 225 hectares de forêt privée.

En 2005, étant donné les résultats satisfaisants de ce traitement, seules ont été traitées la forêt domaniale de la Grande Garenne et les forêts communales avoisinantes.

Pour 2006, la surveillance sanitaire sera poursuivie.

Toutes les personnes ayant observé des nids sont invitées à nous les signaler.

Gilbert Vallageas - CRPF



Au coin du bois

**Fogefor 2004-2005
65 % de taux de participation :
une expérience à poursuivre !!!**

Un taux de participation supérieur à toutes nos attentes : le cycle Fogefor Lorraine-Alsace 2004 (FORMATION à la GESTION FORESTIÈRE) a été plébiscité... Ce constat est d'autant plus satisfaisant qu'il avait été difficile à mettre en route ...

On ne peut que saluer la collaboration de tous les organismes : le CRPF bien sûr, les chambres d'agriculture, les coopératives, l'IDF, etc...

De nombreux propriétaires ont également donné de leur temps et ouvert leur forêt. Le taux de participation très élevé est, par ailleurs, le meilleur témoin de l'intérêt de tous. L'alternance cours théoriques et visites sur le terrain a été enrichie d'une très large documentation.

Au hit parade des thèmes préférés : L'arbre et son cycle (47 participants),

11 journées = 11 ou + ?

Au fil des réunions, ce groupe qui pouvait paraître fort hétéroclite, a eu plaisir à se retrouver. Chacun a apporté quelque chose : qui sa jeunesse, qui son expérience, qui ses questions, qui ses doutes, qui ses réponses...

Si bien que, lorsque la question a été posée de savoir s'il fallait continuer, la réponse a été OUI !!! Et pas un "oui peut-être", un OUI très enthousiaste !

+ 5 journées sur 2005 et 2006

Le groupe de travail s'est donc remis à l'ouvrage afin de préparer, pour ces "ex-fogefor", un cycle de perfectionnement, sur 5 jours. Il démarrera en octobre. Certains sujets, déjà abordés seront approfondis et d'autres thèmes, choisis par les stagiaires, examinés.

Au programme :

8/10/05	Foncier-Bornage
19/11/05	Sylviculture des résineux Problèmes de chasse
4/03/06	Taille et élagage
22/04/06	Cubage-Estimation
27/05/06	La forêt face aux changements climatiques

+ 11 journées sur 2006 et 2007 ?

Notre objectif est d'organiser un nouveau Fogefor de base à l'automne 2006 afin de former de nouveaux propriétaires.

Cependant, cela dépend entièrement de vous : si vous êtes prêts, nous le serons aussi ! Si vous êtes intéressés, appelez-nous (03.83.90.10.70) ou écrivez-nous (Fogefor-UFE - 11, rue de la Commanderie - 54000 Nancy).

Et, comme "devoir de vacances" voici une phrase de Claude Bernard à méditer "C'est ce que nous pensons déjà connaître qui nous empêche souvent d'apprendre".

**Marie-Alix de Sars,
Marie-Françoise Grillot,
Anne Madesclaire**



Une fois le Fogefor "managé" par un groupe de travail efficace, les éléments se sont enchaînés pour en faire un succès ! Par le nombre des participants tout d'abord : 52, âgés de 20 à 77 ans, tous plus motivés les uns que les autres ; par la variété de leurs forêts, ou encore par la diversité de leurs origines géographiques.

En effet, comme l'a noté fort justement Henri Plauche Gillon lors de la dernière journée "Il n'y a pas de bon stage sans bons stagiaires !" !

10 + 1 = 11 journées sur 2004 et 2005

Le programme proposait un vaste tour d'horizon des principaux sujets forestiers, décliné sur 11 journées préparées et animées par des praticiens confirmés.

les différents types de peuplements (42), la réglementation et la fiscalité (39) et, tout juste après, la sylviculture des feuillus et celle des résineux (36 et 34).

Une journée spéciale était consacrée à un thème libre. Après l'intervention remarquée de Roland de Pange lors de la 2e journée, les participants ont souhaité voir "La régénération naturelle" à "La Bouclière" (voir article dans ce même numéro).

A noter la participation exceptionnelle de Michel Hubert, auteur de plusieurs ouvrages de référence sur la sylviculture.

Le Fogefor et ce qu'ils en disent...

Frank Brua, 30 ans, responsable commercial, gestionnaire d'un GF de 32 ha dans le Bas-Rhin :

"C'est la 1^{ère} fois que je suivais une formation forestière. La 1^{ère} matinée en salle, j'ai trouvé cela formel et magistral, je notais dans un carnet les mots que je ne connaissais pas... Au fil des réunions, la cohésion du groupe s'est affirmée, les après-midi sur le terrain ont facilité les échanges. Nous avons des niveaux de connaissance très différents mais cela a constitué une richesse. Il y a eu une synergie communicative, une alchimie de la connaissance distillée et du plaisir des rencontres... Alors oui, bien sûr je souhaite continuer..."

Clément Colbus, 56 ans, propriétaire de 30 ha en Moselle

"Le Fogefor a été une illumination ! J'ai appris l'existence de ce cycle par la presse. J'avais déjà eu l'intention d'en suivre un il y a 20 ans... Grâce à cette formation, j'ai fait un parcours complet : j'ai découvert, à moindre frais et en un temps très court, le maximum d'informations... Je me suis abonné à Forêts de France et à Forêt Entreprise, j'ai adhéré au Syndicat 57 et à FBE, j'ai pris contact avec le CRPF. Avant, je n'aurais jamais fais cela, je me rends compte que je ne connaissais que des bribes... et que je traitais mes bois en futaie irrégulière, sans le savoir..."

...et, glané, de-ci de-là, dans les fiches d'évaluation :

"Si j'avais suivi cette formation plus tôt, j'aurais rédigé mon PSG différemment".

"Ma forêt n'a pas été entretenue pendant des années, sans cette formation, le travail que j'effectue aujourd'hui n'aurait pas été fait avec méthode".

"Parce qu'il est indispensable d'être formé pour gérer sa forêt : c'est mon père qui gère mais il faudra que je sois capable de prendre sa succession..."

"Pour rencontrer d'autres forestiers"



Parole ...

Valoriser votre forêt : le bois énergie ou Plaidoyer pour les producteurs

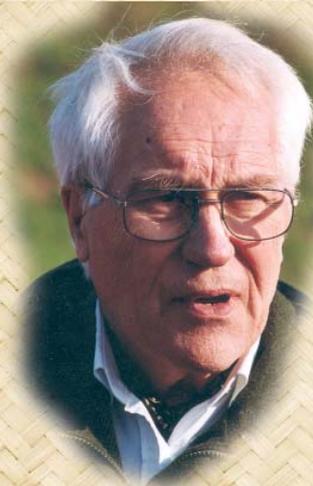


Photo : Marie-Françoise Grillot

Le bois est un matériau merveilleux, renouvelable, économique, etc...

Ceci est une vérité que tout le monde rapporte. Le fait est que les utilisateurs de chauffage au bois en sont satisfaits. Cela n'est du reste pas nouveau, puisqu'il n'y a guère que depuis 2 siècles qu'on a trouvé des substituts au bois : pétrole et charbon, avec les inconvénients que l'on sait.

Le problème est de sortir le bois de la forêt, économiquement et de le mettre en état d'être utilisé.

Fort curieusement, alors qu'un stère de bois d'industrie, laisse une rémunération au propriétaire qui a produit ce bois, les nouvelles filières de bois de chauffage ne lui laissent rien, ou beaucoup moins. Il reste par contre et dans les deux cas des ornières, des dégâts aux peuplements et des tassements de sol.

Il s'agit pourtant en général des même bois. Il est vrai que les déchiqueteuses forestières traitent en plus les petits rémanents et des bois de plus petits diamètres. Mais ce n'est pas forcément un avantage, puisque l'on sait qu'il convient de laisser en forêt, pour la biodiversité et l'humus, les branches et ramilles sans les brûler.

Deux questions doivent être prises en considération :

D'abord, pour avoir un bon rendement énergétique, le bois doit être sec. Si on fabrique des plaquettes à partir de bois insuffisamment déshydraté, elles conservent leur humidité. Cela revient à payer de l'eau au prix du bois et à dépenser de l'énergie à évaporer cette eau, énergie perdue pour le chauffage. Le taux maximum devrait être 25 % d'humidité (les coûts de transport en seraient ainsi réduits).

Ensuite il ne paraît pas logique de consommer trop d'énergie «fossile» pour brûler du bois «renouvelable».

Est-il vraiment indispensable de déchiqueter ce bois avec des machines énergivores ? Si c'est une bonne solution pour les petites ou moyennes chaufferies, chargées à partir d'un silo avec vis sans fin, dans le cas de la co-génération avec utilisation de 500 tonnes/jour, il est certainement possible d'utiliser du bois en bûches d'1 ou 2 mètres. Il existe actuellement des hommes (emplois ruraux) qui façonnent du bois en 2 m, les bois sont rassemblés sur place de dépôt ou en bordure de chemin où ils peuvent sécher 6 mois à 2 ans selon les essences. Le déchiquetage, s'il y a lieu, devrait être réalisé en usine et à l'électricité, avec abri pour stocker les plaquettes largement déshydratées. Les «consommateurs» seraient livrés à partir de ces stockages. Tous les matériels et leurs utilisateurs existent. Le bois destiné au chauffage peut être coupé hors sève en hiver, celui destiné à la trituration l'étant en été : les hommes et le matériel seraient utilisés en continu, la productivité devrait être améliorée.

Quoi qu'il en soit, le propriétaire doit recevoir sa part de rémunération. Si les pouvoirs publics et l'opinion veulent un accroissement de l'utilisation du bois énergie renouvelable, ils doivent admettre que tous les acteurs de cette filière, dont les forestiers, soient rémunérés correctement comme dans les filières concurrentes (pétrole, électricité, gaz...). Sinon, loin de valoriser leur forêt, les forestiers se démotiveront un peu plus.

Etienne de RAVINEL
Président du Syndicat des Propriétaires
Forestiers Sylviculteurs des Vosges



De feuilles en aiguilles

Lorraine

Un nouveau président à Forêts et Bois de l'Est

Lors de sa séance du 15 avril, le conseil d'administration de la Coopérative Forêts & Bois de l'Est a élu un nouveau bureau. Comme il l'avait précédemment annoncé, Pierre de Rohan-Chabot n'a pas souhaité, pour des raisons professionnelles, représenter sa candidature au poste de président. Le nouveau Président est Bernard Bauer.

Vosges

Téléphone Maison...

En complément de notre article page 4, voici les coordonnées téléphoniques des occupants de la Maison de la Forêt et du Bois (17 rue André Vitu - 88026 Epinal Cedex) :

Groupe For'Est : 03.29.29.23.20

Forêts & Bois de l'Est : 03.29.29.11.20

Syndicat Forestier 88 : 03.29.82.11.42

CRPF :

Christian Courrivault : 03.29.82.47.85

Jean-Luc Dislaire : 03.29.82.98.27

Michèle Flambard : 03.29.82.98.26

Catherine Négrinat : 03.29.82.98.24

Cyril Vitu : 03.29.82.98.25

Un petit vosgien de plus...

Dominique Fort et Julien Chéry, techniciens au service forestier de la chambre d'agriculture des Vosges, viennent d'avoir un petit garçon prénommé Léon.

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé au petit Léon

Alsace

Un nouveau délégué régional pour Fibois

Sacha Jung, ingénieur issu de l'ENSTIB est le nouveau délégué général de l'interprofession Fibois Alsace. M Jung travaillait dans le domaine des charpentes lamellées collées dans l'entreprise Haas Weisrock.

Un ingénieur forestier à Cosylval

Gaël Legros, ingénieur forestier, vient renforcer l'équipe de la coopérative alsacienne Cosylval. Initialement responsable de la certification ISO au CRPF Champagne-Ardenne, Gaël a la responsabilité des PSG et de la démarche ISO pour Cosylval.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Bas-Rhin

Fogefor 67, le petit dernier

Après le Fogefor Lorraine, puis le Fogefor Haut-Rhin, voici le Bas-Rhin avec 5 journées sur 2005/2006. Il débute le samedi 1^{er} octobre sur le thème «les forêts, la croissance des arbres, les essences».

Pour tout renseignement, adressez-vous à Bois et Forêts 67, Claude Hoh, 03.88.19.17.92.

Haut-Rhin

Une médaille, et pas en chocolat !

Michel Rolli, administrateur du CRPF, a été promu au grade d'officier de l'ordre national du mérite agricole. Toutes nos félicitations à cet homme toujours très impliqué dans nos organismes de la forêt privée. Il exerce les fonctions de Président de la coopérative Cosylval, Vice-Président du syndicat régional des propriétaires et sylviculteurs d'Alsace et Vice-Président du groupement de développement du Haut-Rhin, Forêts Services 68.

Des changements à Forêts Services 68

Benoît Fritsch, technicien forestier, quitte Forêts Services 68, où il intervenait dans le programme de visite conseil financé par le Conseil Régional d'Alsace.

Benoît rejoint la prestigieuse école d'ingénieur ISARA de Lyon.

Il est remplacé par Julien Kubler. *A tous deux, bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.*

Cosylval pouponne

Le 9 avril, la petite Mathilde a rejoint son grand frère Pierre au foyer de Cécile et Emmanuel Clerc, technicien à Cosylval.

Tous nos vœux aux heureux parents...

National

Forestiers Privés de France

Lors de son AG du 2 mai, la Fédération Nationale des Syndicats de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs a changé de nom. En remplaçant les termes "propriétaires forestiers sylviculteurs" par "forestiers privés", elle prend acte d'une évolution dans le rôle et les missions des forestiers privés.

2005, l'année de la dissolution de l'Institut pour le Développement Forestier (IDF)

La dissolution de l'IDF et son intégration au Centre National Professionnel de la Propriété Forestière (CNPPF) ont été adoptées à l'unanimité, lors de l'AG du 10 mai. L'IDF se transforme en SUF (Service d'Utilité Forestier) du CNPPF.

De nombreux forestiers étaient présents pour témoigner leur attachement à l'Institut et leur intérêt pour son évolution.

Natura 2000 : désignations prévues pour fin 2005

Le Ministère de l'Ecologie a annoncé, le 5 avril dernier, que les sites Natura 2000 retenus parmi la liste proposée l'automne dernier, seraient désignés comme ZPS (zones de protections spéciales) d'ici fin 2005. La Fédération a rappelé à cette occasion que les concertations devaient se poursuivre localement pour préciser l'opportunité et le périmètre de chacun des sites.

Natura 2000 toujours : enfin une bonne nouvelle !

A compter du 1^{er} janvier 2006, les terrains situés en zone Natura 2000 seront totalement exonérés de taxe foncière sur le foncier non bâti, à condition d'être munis d'une garantie de gestion durable avec un engagement pour 5 ans. Pour plus d'infos : Forêts de France n° 483 - p. 39



édité par le

Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace
41, Avenue du Général de Gaulle
57050 Le Ban Saint-Martin
☎ 03.87.31.18.42 - ☎ 03.87.30.66.36

Directeurs de la Publication
Guy Godard
Philippe Bernard-Michel

Rédactrice en Chef
Anne Madesclaire

Secrétaire de Rédaction
Marie-Françoise Grillot

Mise en Page
Mireille Florimond

Site internet C.R.P.F. "www.crfp.fr"
Site internet Forêt Privée "www.foretpriveefrancaise.com"

Imprimerie S.P.E.L. - Pulnoy (54)
N° I.S.S.N. : 1266-796 X - CPPAP n° 3100 ADEP